

LE PETIT NEUVILLOIS



*Rétrospective de
l'année 2022*

Le Mot du Maire

Neuvilloises, Neuvillois,

Je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux pour l'année à venir à vous ainsi qu'à vos proches.

Les principaux travaux réalisés en 2022 sont : l'éclairage LED de la petite salle communale, des travaux de voirie au lotissement Le Clos d'Annet, le remplacement de fenêtres à la mairie et dans l'atelier technique, l'installation d'un panneau d'information touristique offert par la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais et plusieurs mètres de voirie communautaire.

Concernant les travaux à l'église, ils sont reportés, le permis de construire ayant été refusé.

Au programme cette année, la réfection du logement de la "Maison du bourg". Frédéric et Françoise, les agents techniques s'affairent à réaliser un beau travail.

Après l'achat du terrain au Bourg, une aire de repos sera réalisée avec un terrain de pétanque.

Je tiens à saluer les associations, le comité des fêtes, le Club des Lys (Génération mouvement) et le club Loisirs et détente pour l'animation du village.

Enfin, je vous rappelle le recensement de la population, qui sera effectué, à partir du jeudi 19 janvier, par Gaël Jacquey.

Belle année 2023 à toutes et à tous.

Le Maire.



Rétrospective 2022

Commémorations du 19 mars

Les Neuvilleois se sont retrouvés comme chaque année pour commémorer le cessez-le-feu entre la France et l'Algérie.



Élections présidentielles 10 et 24 avril

Sur les deux week-end du 10 et 24 avril 2022, les bureaux de vote étaient ouverts à la salle des fêtes pour les élections présidentielles. Sur 115 inscrits, 99 personnes ont voté et 96 votes étaient exprimés.

Les résultats étaient les suivants :

- Au 1er tour, Marine LE PEN 35,61 %, Jean-Luc MÉLENCHON 22,73 %, Emmanuel MACRON 19,7 %, Fabien ROUSSEL 5,3 %, Éric ZEMMOUR 3,79 %, Yannick JADOT 3,79 %, Valérie PECRESSE 3,79 %, Nathalie ARTHAUD 1,52 %, Nicolas DUPONT-AIGNAN 1,52 %, Jean LASSALLE 0,76 %, Anne HIDALGO 1,76 % et Philippe POUTOU 0,76 %.

- Au second tour, Marine LE PEN a obtenu 58,62% et Emmanuel MACRON a obtenu 41,38%.

Commémorations du 8 mai

Les habitants se sont déplacés pour commémorer ensemble la fin de la 2ème Guerre Mondiale.



Repas des aînés le 11 juin

Depuis 2019, en raison de la pandémie, le repas annuel des Aînés était sans cesse reporté. Il a pu enfin avoir lieu, à Azy-le-Vif, au Relais des Chasseurs. Quarante-neuf convives, de 67 ans et plus, se sont attablés en compagnie du maire, Daniel Morin, et des adjoints, Thibaut Dachet et Catherine Poirier, qui ont offert les bulles fraîches, et de quatre invités. Fernande Vesvres et Jean Rouet étaient les doyens de la table. Tous se sont régalés, visiblement heureux de partager à nouveau ces moments de joie, après de longs mois de confinement.



Élections Législatives 12 et 19 juin

Sur les deux week-end du 12 et 19 juin 2022, les électeurs se sont déplacés de nouveau aux urnes pour les élections législatives.

Au second tour les résultats étaient les suivants : Julien GUIBERT (RN) a obtenu 40,45%, Patrice PERROT (REM) a obtenu 24,78% et pour finir Marie Anne GUILLEMAIN (FI-NUPES) a obtenu 34,83%.

Vide grenier du comité des fêtes le 3 juillet

Le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel vide-grenier sous un soleil radieux.



Repas du 14 juillet

La municipalité a maintenu la tradition du casse-croûte républicain. Les Neuvilleois se sont attablés afin de partager un moment de convivialité avec un plateau repas bien garni. Le plateau repas a été composé par la ferme du Creuset avec des partenaires locaux.



Fête de la St Genest organisée par le comité des fêtes le 21 août

Le 21 août, le comité des fêtes a organisé son repas de la Saint Genest.



Visite du sénateur le 29 août

La visite du sénateur, Patrice Joly, a permis au Maire, entouré des adjoints, d'une partie des conseillers municipaux et de la secrétaire de mairie, de faire le point sur les projets de la commune et les aides financières possibles.



Concours de pétanque du comité des fêtes et exposition du club des Lys le 24 septembre



Journée pétanque bien appréciée des participants avec présentation du stand du Club des Lys qui proposait divers articles fabriqués artisanalement. Pour ceux qui le souhaitaient une omelette, fromage et un dessert étaient au menu !

Commémoration du 11 novembre



Une gerbe a été déposée pour la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts et le manifeste a été lu par Pauline et Eloïse.

Marché de Noël du comité des fêtes le 27 novembre

Le Marché de Noël du Comité des fêtes a réuni de nombreux exposants.

Le public a trouvé, auprès des fidèles exposants, beaucoup d'idées cadeaux, notamment avec les productions manuelles du Club des lys, réalisées chaque mardi, lors de l'activité couture.

Le midi, un cassoulet était proposé pour ceux qui souhaitaient se restaurer sur place.



Arbre de Noël des enfants de la commune le 17 décembre



Le comité des fêtes et la municipalité ont invité les enfants de la commune à venir rencontrer le Père Noël.

Les vingt et un enfants de la commune concernés étaient invités à recevoir les cadeaux du Père Noël ainsi que quelques friandises.

Distribution des colis des aînés le 28 décembre

Le Maire et ses adjoints ont distribué les colis de fin d'année aux personnes de plus de 70 ans. Les 51 colis ont été confectionnés par le magasin Leclerc Decize.



Réveillon de la St Sylvestre organisé par le comité des fêtes



Soixante convives ont pris part au réveillon organisé une nouvelle fois par le comité des fêtes, présidé par Pascal Demas. Le menu festif a été apprécié par tous, comme la prestation du DJ.

La fête s'est prolongé jusqu'à l'aube, car certains sont restés pour la soupe à l'oignon.

Vie Associative



Le comité des fêtes participe toujours à l'animation du village. Il est présidé par Pascal Demas et n'a rien perdu de son dynamisme, après le coup de frein imposé par la crise sanitaire.

Vous pouvez les joindre au
06.50.66.85.41

L'association Loisirs et détente, présidée par Isabelle Pinier, propose toujours ses activités physiques.

Les adhérents peuvent découvrir les appareils, adaptables aux possibilités de chacun, et accessoires à disposition pour garder la forme : tapis de marche, ballons... Et puis, ces séances hebdomadaires permettent aussi aux uns et aux autres de garder le contact, de créer du lien.

03.86.50.65.65



Le Club des Lys se retrouve chaque mardi et est présidé par Mme Farge Renée joignable au
03.86.50.67.16

Le club compte une quinzaine d'adhérents et est ouvert les mardis après-midi pour les travaux manuels et de couture. La réunion du premier mardi du mois est consacrée également aux jeux de société et de cartes.

Informations pratiques

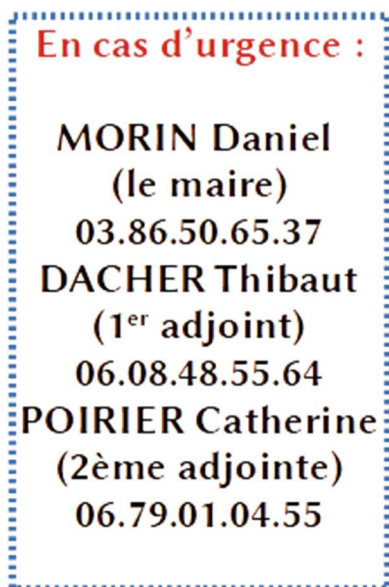


HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 16h00

Vendredi de 8h30 à 12h00



Coordonnées de votre mairie

Adresse : 118 Le Bourg 58300 NEUVILLE LES DECIZE

Tél : 03.86.50.61.60

Mail : cmne-neuville-les-decize@orange.fr

Retrouvez également l'actualité de
votre commune sur l'application
INTRAMUROS à télécharger sur
votre téléphone portable



Site internet
de la mairie :

<https://www.neuville-les-decize.fr>

Informations diverses

Coiffeuse



Vous pouvez retrouver Anne-Lise tous les 4^{ème} mardis du mois. Elle est installée sur la place de la mairie.

Ateliers informatiques

Chaque mercredi après-midi, Mme Bernardini, Conseillère Numérique propose des ateliers informatiques pour les administrés.

Permanences Frances Services

Afin de vous aider dans vos démarches administratives et numériques, une permanence Frances Services se tiendra tous les lundis (semaines impaires) de 14h à 16h dans la petite salle communale.

Extinction éclairage public 22h

Par délibération, le conseil municipal dans un souci d'économie d'énergie a décidé d'éteindre l'éclairage public à 22h00.

Tarifs locations salles

Personnes extérieures à la commune : 180 €
Neuvillois : 80 € + 20 € si location de la vaisselle
Caution : 200 € pour tout le monde.

Toutes les associations Neuvilloises :
gratuité de la salle





Recensement de la population

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier et ce jusqu'au 18 février. Une opération qui permet de mieux connaître l'évolution de la commune, de répondre aux besoins et de lancer les projets adéquats.

Comment cela se passe-t-il ? Une lettre sera déposée dans chaque boîte aux lettres. Puis l'agent recenseur recruté par la commune, Gaël Jacquy, fournira une notice d'information, soit dans cette même boîte aux lettres, soit en mains propres. L'agent sera muni d'une carte certifiée par la mairie.

Rappel élagage des arbres règles

Les services de télécommunications constatent que les plantations de certaines propriétés rendent impossible les opérations de maintenance et de raccordement du réseau de communications électroniques,



De plus, les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de communication électroniques.

Nous vous rappelons qu'en tant que propriétaire, il vous appartient d'accomplir l'élagage de vos plantations situées aux abords du réseau.

Vous avez la possibilité de faire appel à un professionnel de l'élagage, notamment en cas de situation dangereuse et/ou complexe.

Nous comptons sur votre compréhension et l'aide apportée au maintien de la qualité du réseau.

Incivilités au niveau des bennes à ordures



La municipalité déplore une nette augmentation des débris de verre aux abords du conteneur à verre et sur la route.

Régulièrement la commune doit organiser le nettoyage de ces zones.

En outre, cela pollue l'environnement et dégrade l'image du village. Cela pourrait également causer des blessures. Merci de veiller à ramasser ce que vous cassez.

État - Civil

Mariage

Le 3 septembre 2022, Noëmi RICHARD DE SOULTRAIT et Abel VERES se sont unis à la mairie. Le Maire, pour cette occasion, avait délégué sa fonction d'officier d'Etat-Civil à Thibaut DACHER, son adjoint.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Décès

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de Monsieur Raymond CHATAIGNER le 17 mai 2022.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.



Nouveaux habitants

Nous vous souhaitons la bienvenue à NEUVILLE LES DECIZE !

Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur la liste des nouveaux arrivants.

Des informations utiles vous seront données sur la distribution de l'eau ainsi que sur le tri sélectif et le calendrier de ramassage des ordures ménagères, mais également sur l'accès à la déchetterie ou la remise du dernier bulletin municipal. A cette occasion, vous pourrez également récupérer vos sacs poubelles.

Nous avons souhaité, pour vous éviter tout oubli, faire ce bref récapitulatif des différentes formalités à remplir avant d'être totalement chez vous...

Pensez à :

- Mettre à jour votre carte grise, vos papiers d'identité, votre adresse postale,
- Écrire votre nom sur votre boîte aux lettres,
- Vous inscrire sur les listes électorales,
- Inscrire éventuellement vos enfants à l'école, au collège ou au lycée,
- Obtenir une carte de transport scolaire (sur le site des transports scolaires Bourgogne Franche Comté)

La municipalité adresse à l'ensemble des Neuvillois ses
meilleurs vœux pour
cette nouvelle année 2023 !



		7	3		8	1		
	4		9		2		8	
		9		5		7		
9	5						1	6
3	8						2	7
		1		4		2		
	7		2		6		5	
		5	1		7	9		

GENDARME A L'AUBE		CHAUDE DANS L'ARÈNE		TEXTILE ÉDENTÉ		LIMON		À DISPOSI- TION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR						MESSAGE RADIO DIPLOME		
					IDIOT METTRE DE L'IODE			
PAPE INNOCENT GÉNIE							RICHESSSE DIVAGUER	
								EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT				FAUTE DE BALLE		SOUVERAIN TROIS SUISSSES		
		FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE					
DÉCISION DE JUSTICE								ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
					VIVES EAUX			

(Remerciements à M. Antoine Richard de Soultrait pour la photo en première page)

Édition et réalisation : Commune de Neuville lès Decize

Mise en page : Mélanie JOACHIM, secrétaire

Impression : Commune de Neuville lès Decize

Tirages : 130 exemplaires

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique